

CFC du mois de Juillet 2013

Sous présidence de la Chambre d'agriculture et animée par l'ERPA, la Commission Flux et Cotation (CFC) réunit une fois par mois les acteurs de la filière fruits et légumes frais dans le but de réguler l'approvisionnement du marché. En se basant sur les prévisions de récolte mensuelle réalisées par la DAVAR, les grossistes-importateurs, les représentants des producteurs, les consommateurs donnent leur aval sur les propositions réalisées par l'ERPA d'ouverture ou de fermeture des importations des fruits et légumes. Ces propositions, une fois validées, seront transmises au Gouvernement.

La CFC donne donc son avis sur l'importation des fruits et légumes : « sous quota » (volume déterminé d'importation à répartir entre les grossistes selon une clef de répartition), « à la demande » (volume accordé à chaque grossiste selon sa demande) et mesure « Stop » correspondant à une interdiction d'importer car la production locale est suffisante pour répondre aux besoins.

Décisions de la CFC du 09 Juillet , valable jusqu'au 12 Aout 2013 :

LEGUMES

	Besoin mensuel	Proposition CFC
Ail	14 T	Demande => 31/12
Aubergine	13 T	
Brocoli	5 T	4 T
Carotte	100 T	
Céleri	5 T	3 T
Champignon	2 T	
Choux Chine	50 T	5 T
Choux Fleur	8 T	6 T < 28/07
Choux rouge	5 T	
Chou vert	80 T	
Chouchoute	6 T	
Citrouille & courges	10 T	
Concombre	75 T	20 T < 28/07
Coriandre	1 T	
Courgette	30 T	20 T
Echalote	3 T	Demande => 31/12
Haricots vert, beurre ...	12 T	10 T
Laitues et Chicorée	120 T	
Mais doux	6 T	3 T
Navet	6 T	
Oignon	150 T	Sous accord
Persil	2 T	
Poireau	7 T	5 T
Poivron Rouge	10 T	2 T
Poivron vert	8 T	
Poivron Jaune	1 T	2 T
Radis	2 T	
Thym		Demande => 31/12
Tomate	140 T	40 T
Tomate cerise	2 T	

FRUITS

	Besoin mensuel	Proposition CFC
Ananas	50 T	
Avocat	10 T	5 T
Citron & Lime	15 T	5 T
Fraise	5 T	4 T < 28/
Framboise	400 kg	
Letchi	70 T	Demande => 10/10
Mandarine, Tangerine	40 T	
Mangue	40 T	Demande => 10/10
Melon	25 T	15 T
Nectarine	9 T	Demande => 31/12
Orange	110 T	
Pamplemousse &	5 T	
Papaye	15 T	
Pastèque	80 T	40 T
Pêche	8 T	Demande => 10/10
Pomme canelle	0,20 T	
Pomme liane	0,40 T	
Tangelo	4 T	

Légende :

Besoin mensuel estimé	
Production locale suffisante	
Ouverture d'un quota d'importation	5 T
Ouverture sans limite	Demande

Exemple :

Pastèque	80 T	40 T
----------	------	------

"sur un besoin mensuel estimé de 80 T de pastèque, la production locale assure 40 T et l'importation 40 T"